

Circulaire

Générale

colonial

Circulaire n° 01-137-1908 relative à l'approbation de deux arrêtés.

n° 01-137-1908

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
17 février 1907

Numéro JO
n° 137 du 01/04/1908

Date du numéro
1 avril 1908

TEXTE INTÉGRAL

Le Ministre des Colonies à Monsieur le Gouverneur de la Côte Française des Somalis. Par lettre n° 576 du 26 novembre dernier, vous avez soumis à mon approbation en même temps que le projet de budget local pour 1908, deux projets d'arrêtés destinés, le premier à élever de 4 à 5 francs par centaine le droit de contrôle sur les cartouches, le second à établir des droits de consommation sur certains produits destinés à la fabrication des liqueurs et boissons alcooliques. J'ai l'honneur de vous informer que ces deux actes ne soulèvent aucune objection de ma part ; vous pouvez donc les rendre définitivement exécutoires.

MILLIÈS-LACROIX.